

Élevage mobile versus ranching au Sahel : performances comparées et recompositions politiques

Dans les pays du Sahel, les politiques publiques opposent souvent élevage mobile et ranching. Cette opposition est moins technique que politique. Adapté aux milieux arides, le pastoralisme mobile reste performant sur les plans écologique et économique. Le ranching exige des investissements élevés et de grandes surfaces, notamment dans les pays côtiers, et favorise les acteurs capitalisés. Ces choix recomposent les rapports de pouvoir autour des ressources pastorales.

Depuis les années 2000, les politiques publiques sahéliennes promeuvent la sédentarisation et le ranching comme des formes modernisées d'élevage, sur la base d'une supériorité technique présumée des systèmes sédentaires sur l'élevage mobile. Malgré ses performances (FAO, 2025), le pastoralisme est fragilisé par la réduction des espaces, les conflits avec les agriculteurs et l'insécurité. Présenté comme un levier de modernisation et de prévention des conflits, le ranching repose sur la sédentarisation des troupeaux et la privatisation du foncier. Ses coûts élevés (foncier, infrastructures, alimentation) excluent toutefois la majorité des éleveurs familiaux et le réservent surtout aux acteurs dotés d'un capital financier et politique.

Cette barrière est renforcée par la rareté du foncier mobilisable : selon les estimations

disponibles, anciennes mais vraisemblablement sous-évaluées au regard de la croissance démographique et du changement climatique (voir tableau), il faudrait mobiliser entre 20 % (Côte d'Ivoire) et 55 % (Nigeria) du territoire national des pays côtiers pour couvrir leur seule consommation intérieure en viande bovine par du ranching extensif. Sous la pression de l'agriculture et de l'urbanisation, le foncier disponible tend ainsi à se concentrer entre les mains d'acteurs capables d'en sécuriser l'accès, par l'achat, le bail ou l'appui politique, au détriment des usages pastoraux.

Ces dynamiques favorisent la concentration et l'accaparement du foncier ainsi que l'entrée d'investisseurs et d'élites urbaines dans l'élevage, au détriment des pasteurs traditionnels. Elles ne garantissent pas une meilleure performance : l'arrêt de la mobi-



Gilles COULON/AFIL, 2026.

Chargement de vaches N'Dama au marché de Fadou Saba, Guinée.

lité réduit l'adaptation aux sécheresses et la concentration des troupeaux peut dégrader les ressources locales. En facilitant le contrôle territorial et la fiscalisation, les politiques de sédentarisation recomposent le secteur et marginalisent davantage les éleveurs mobiles.

In fine, il apparaît que le pastoralisme mobile est adapté aux environnements arides et incertains, et aux acteurs disposant de peu de capital, et que le ranching est viable dans des contextes semi-arides et sécurisés, et pour des acteurs capitalisés.

Ces modèles répondent donc à des configurations climatiques et socio-économiques distinctes. Leur coexistence dépend de la pluviométrie, de l'accès aux ressources et des politiques publiques. Aussi, l'opposition entre élevage mobile et ranching ne peut être réduite à une question technique. Le pastoralisme demeure le système le plus résilient dans les conditions sahéliennes. Le ranching relève davantage d'un modèle de niche : les superficies nécessaires pour satisfaire la demande des pays côtiers (jusqu'à plus de la moitié du territoire national dans certains cas) confirment qu'il ne peut être généralisé. ■

Samba Djiby Diallo



Expert-formateur sur le pastoralisme, ARED Sénégal

Estimation des superficies nécessaires au ranching pour couvrir la consommation nationale de viande bovine

Pays	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigeria	Togo
Consommation en tonnes/an	22360	48580	57660	382780	15600
Nbr têtes nécessaires à abattre/an	223600	485800	576600	3827800	156000
Cheptel nécessaire	1490667	3238667	3844000	25452000	1040000
Superficie nécessaire au ranching en km²	29813	64773	76880	509040	20800
Superficie du pays en km²	114763	322463	238533	923768	56785
Part du territoire nécessaire (%)	26	20	32	55	37

Ces chiffres datent de plus de 15 ans et font l'objet d'une réactualisation en cours. Il est très probable que les superficies nécessaires vont augmenter pour les raisons suivantes : augmentation de la population, baisse des rendements de la production de biomasse à l'hectare en raison des changements climatiques.